

AVIS PUBLIC PTI 2023, 2024 et 2025

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné greffier de la Municipalité de Montebello.

QUE le programme triennal des dépenses d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 sera adopté au cours d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi **6 décembre 2022, À COMPTER DE 18 30h**, à l'hôtel de ville sise 550 rue Notre-Dame, Montebello QC, J0V 1L0

QUE les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le programme triennal ;

DONNÉ À MONTEBELLO Ce 22° jour novembre 2022

Mario B. Briggs

Directeur général agréé et greffier-trésorier